



# SOCIETE DE TIR DES ARMES-REUNIES 300M MALLERAY-BEVILARD

Cher amis.

En séance de comité restreint de la société de tir ARMB 300m du 06.05.2020 les décisions suivantes ont été prises. Les bases pour les décisions prises ci-dessous, sont basées sur les instructions reçues de la FSST, les décisions du Conseil fédéral ainsi que les règles d'hygiène de l'OFSP.

Pour la période jusqu'au 8 juin 2020 les tirs d'entraînement auront lieu comme suit :

- **Entraînement le mardi de 18h00 à 20h00 (première fois le 12.05.2020)**
  - Maximum 5 tireurs en même temps
  - Max 1 heure par cible par tireur
  - Chaque place de tir est désinfectée après avec une solution hydro-alcoolique après chaque tireur
  
- **Entraînement le mercredi de 17h00 à 20h00 (première fois le 13.05.2020)**
  - Maximum 5 tireurs en même temps
  - Max 1 heure par cible par tireur
  - Chaque place de tir est désinfectée avec une solution hydro-alcoolique après chaque tireur

## **Sécurité sanitaire :**

1. A l'entrée du Stand il y aura du désinfectant pour les mains et le matériel
2. Une liste de présence sera à l'entrée du Stand
3. Pour le nettoyage des armes des gants à usage unique seront mis à disposition
4. La vente de munition sera faite non pas dans le bureau mais par le guichet qui lui est protégé par une vitre en plexi.
5. Il y aura la possibilité de boire un verre à la cantine tout en respectant les règles d'hygiène de l'OFSP
6. Les tables de la cantine seront aussi désinfectées
7. Il y aura aussi des masques à disposition
8. Le concept de protection contre le Covid-19 « mesures pour les installations de tir » sera affiché

Les règles ci-dessus seront adaptées selon l'évolution de la crise sanitaire Covid-19.

Ainsi, nous pensons pouvoir donner la possibilité à toutes les tireuses et à tous les tireurs de pouvoir exercer ce magnifique sport.

Au plaisir de vous rencontrer au Stand le mardi 12.05.2020

Toutes mes amitiés

Pierre-Luc Rudin